



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 07 MAI 2024

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 07 mai 2024, à 19h30 à la salle du conseil située au 1111, rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Autorisation de passage au Tour CIBC Charles-Bruneau
- 2.2 Autorisation d'une gratuité pour l'utilisation du Centre communautaire Chapdelaine

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Dépôt de l'avis de démission du pompier numéro 22-0070
- 3.2 Embauche d'une recrue au service d'incendie
- 3.3 Autorisation d'embauche additionnelle pour le camp de jour

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Dépôt du certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)
- 5.3 Dépôt du rapport financier 2023 et du rapport des vérificateurs externes pour l'année financière 2023
- 5.4 Dépôt des faits saillants du maire
- 5.5 Affectation de surplus
- 5.6 Autorisation de transfert budgétaire

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Nomination du vérificateur comptable pour l'année financière 2024
- 6.2 Octroi du contrat pour le Fauchage 2024-2025-2026 des bordures de routes avec Saint-Antoine-sur-Richelieu et Contrecoeur

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Adoption - Règlement 450-2024 établissant les divisions des districts électoraux
- 7.2 Adoption - Règlement d'emprunt 451-2024 concernant le remplacement du dégrilleur des étangs aérés avec la Ville de Saint-Ours
- 7.3 Adoption - Règlement 448-2024 modifiant le règlement de zonage 220
- 7.4 Adoption - Règlement 419-2024

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport du mois précédent sur l'émission des permis.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Autorisation de signature - Entente de partenariat en matière de Sécurité incendie avec la Municipalité de Saint-Antoine

10. LOISIRS ET CULTURE

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance